REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Lunéville

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays du Lunevillois

| Nombre de membres dont le | |
|-----------------------------|-----|
| conseil doit être composé : | .15 |
| Nombre de conseillers en | |
| exercice : | .40 |
| Date de convocation : | |
| 7 mars 2025 | |

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 07/03/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence: Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents:

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

<u>Mandat de procuration</u>: Jean-Claude BAZIN à Philippe COLIN, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Jacques LAMBLIN à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PERISSE à Murielle GRIFFOUL, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

<u>Absents</u> : Christian GEX, Catherine PAILLARD <u>Secrétaire de séance :</u> Monsieur Gérard RITZ

| Membres présents | 21 |
|---|----|
| Absents ayant donné mandat de procuration | |
| Absents | 2 |
| Votants | 27 |

Délibération 2025 012

FINANCES

Compte Financier Unique Budget annexe Transport / Mobilité 2024

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|-------------------------|--|------|--------|------------|--------------------|
| 21 | 6 | 26 | o | o | 1 |

Monsieur le Président du PETR du Pays du Lunévillois précise que le compte financier unique tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte financier unique établi par Madame le Trésorier de Lunéville,

Investissement

Dépenses Prévu 2 219 620.10

Réalisé 728 222.38 Reste à réaliser : 19 825.00

Recettes Prévu 2 219 620.10

Réalisé 636 013.45 Reste à réaliser : 280 625.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu 3 521 148.79

Réalisé 1 829 019.56

Reste à réaliser : 0,00

Recettes Prévu 3 521 148.79

Réalisé 4 135 026.35

Reste à réaliser : 0.00

Résultat de clôture de l'exercice

 Investissement :
 -92 208.93 € (déficit)

 Fonctionnement
 2 306 006.79 € (excédent)

 Résultat global
 2 213 797.86 € (excédent)

sur proposition de monsieur le vice-président et vu son rapport, le comité de pôle (le président s'étant retiré au moment du vote) après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE le compte financier unique 2024 du budget Transport comme présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme, Affiché le 21 mars 2025 Philippe DANIEL, Président.



Philippe DANIEL 2025.03.20 16:11:59 +0100 Ref:8401486-12609899-1-D Signature numérique Président du PETR du Pays du Lunévillois